

ETUDE DES MATIERES INERTES RECYCLEES A LA REUNION EN 2021

Mission gestion des déchets du BTP - CER BTP

Les objectifs de l'observatoire :

- Être un outil de connaissance : disposer d'information fiable sur la consommation de graves recyclées.
- Evaluer la politique de sensibilisation menée par la CER BTP

Les recycleurs interrogés :

- STS
- VALORUN
- TERALTA
- Entreprise ROBERT

Cette enquête est exhaustive sur la consommation des matières inertes recyclées.

A contrario, les données relatives aux entrants sont ici non exhaustives car seuls les recycleurs participent à cette enquête (données manquantes : déchets inertes accueillis par l'ensemble des carrières de l'île).

Le secteur du BTP génère plus de 224 millions de tonnes de déchets par an en France. (Donnée ADEME 2016)

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe un objectif de valorisation de 70 % des déchets du BTP en 2020.

⇒ Taux de valorisation à la Réunion en 2017 : 57 %.

LE CONTEXTE DE L'ETUDE

A La Réunion, le secteur du BTP a généré environ 2,3 millions de tonnes de déchets en 2017 (chiffre de l'observatoire des déchets du BTP - Edition 2019). Sur ce gisement total, plus de 90% sont des déchets que l'on qualifie d'inertes. Ils ne se décomposent pas, ne produisent aucune réaction chimique, physique ou biologique importante, et possèdent un fort potentiel en termes de recyclage.

Afin de recycler ces déchets et de trouver des alternatives à l'utilisation de la ressource naturelle, le secteur du BTP réunionnais s'est donc lancé dans la production de matériaux de type graves issus du recyclage des déchets inertes du BTP.

Totalement en cohérence avec la règlementation en vigueur, cette action trouve écho dans le Schéma Départemental des Carrières qui milite pour un recours aux matériaux alternatifs dans un souci de préservation et d'économie des ressources naturelles alluvionnaires.

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM La Réunion) estime que le besoin en granulats à l'échelle du territoire réunionnais s'élève à 5,5 millions de tonnes par an. Soit 15 kg de granulats par jour par habitant afin de garantir le développement de La Réunion et l'entretien des infrastructures.

Toutes ces raisons font que la CER BTP et ses partenaires se sont lancés dans un travail de promotion de l'utilisation des matériaux recyclés à La Réunion. Le groupe de travail « matériaux recyclés » est à l'origine du guide « Utilisation des déchets recyclés pour le BTP à La Réunion » réalisé par le BRGM. Ce guide, qui s'adresse à l'ensemble des intervenants de l'acte de construire, a pour objectif de donner un cadre pour l'utilisation des matériaux recyclés à partir des déchets produits dans le BTP, sans pour autant nuire à la qualité des ouvrages et de l'environnement.

La CER BTP a mis en place en 2013 un outil de suivi de la consommation de granulats recyclés à La Réunion afin d'évaluer les effets de la politique de sensibilisation sur la consommation de ces matériaux issus du recyclage des déchets.

Dans la poursuite du travail engagé, trois fiches présentant les matériaux recyclés ont été élaborées par la CER BTP en 2017 afin de vulgariser l'utilisation de produits issus du recyclage des graves inertes, agrégats d'enrobés et pneumatiques.

Les dernières évolutions réglementaires mettent l'accent sur la préservation des ressources en limitant le gaspillage et la production des déchets. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 comporte des mesures impactant le secteur du BTP, notamment avec le décret du 9 mars 2021 qui stipule « l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées ».





LE GISEMENT POTENTIEL DE DECHETS INERTES ISSUS DU BTP A LA REUNION

Dans le cadre de l'élaboration et du suivi du Plan Régional pour la Prévention et la Gestion des Déchets (PRPGD), la Région a missionné la CER BTP pour effectuer l'actualisation des données relatives au gisement de déchets générés par le secteur du BTP.

La CER BTP estime le gisement de déchets du BTP à 2,38 millions de tonnes. Sur ce gisement, environ 2 millions de tonnes de matériaux inertes sont potentiellement captables pour être valorisés (remblaiement de carrière, plateforme de tri/recyclage, recyclage en centrale d'enrobage).

Pour rappel, les matériaux inertes recyclables sont les graves, les bétons, les enrobés et les céramiques.

Il est à noter que ces matériaux inertes sont captés par d'autres filières¹. En effet, en considérant la part de déchets issus des chantiers du BTP en 2017 :

- 43,4 % des déchets inertes sont utilisés en remblaiement de carrières ;
- 48,7 % des déchets inertes sont recyclés en plateforme de tri/recyclage;
- 3 % des déchets inertes sont recyclés en centrale d'enrobage.

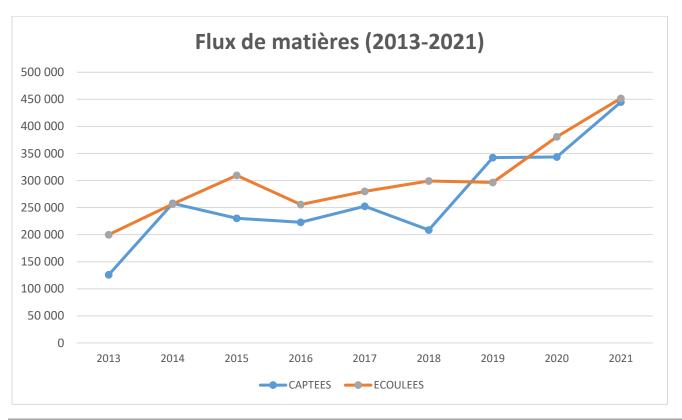
De plus, il n'est pas à exclure que certains déchets sont envoyés vers des filières non règlementées (dépôts sauvages, installations illégales, ...).

¹ Uniquement trois plateformes de tri/recyclage participent à cette étude. Contrairement à l'étude matières inertes recyclées, l'observatoire des déchets et matériaux recyclés du BTP consistait à interroger l'ensemble des installations de gestion de déchets sur l'île.





EVOLUTION DES ENTRANTS ET DE LA CONSOMMATION DES MATIERES INERTES DEPUIS 2013



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Captées									
(en	125 761	257 872	230 227	223 044	252 552	208 679	342 504	343 577	446 699
tonne)									
Écoulées									
(en	199 974	256 726	309 434	255 779	279 989	299 263	296 571	380 791	451 911
tonne)									

Ce graphique retrace l'évolution des entrants et de la consommation des matières inertes depuis la mise en place du suivi trimestriel des matériaux inertes recyclés (2013) par la CER BTP.

Globalement, sur la période de 2013 à 2021, on a observé les tendances suivantes :

- Il y a eu plus de matériaux inertes recyclées vendus que de matériaux inertes captés par les recycleurs (cela s'explique par des stocks importants constitués sur plusieurs années);
- Il y a eu plus de matériaux captés que de matériaux recyclés vendus en 2019 (inversion de la tendance) ;
- Et pour l'année 2021, on constate que les courbes se rejoignent. Autrement dit, il y a autant de matières inertes qui sont captées que de matières inertes recyclées qui sont consommées.





LES ENTRANTS ET LA CONSOMMATION DE MATIERES INERTES A LA REUNION

1. LES ENTRANTS DE DECHETS INERTES

Les déchets concernés par ce type de recyclage sont les déchets inertes : matériaux inertes issus de terrassement ou de chantiers de démolition/réhabilitation : béton armés et non armés, gravats, carrelages...

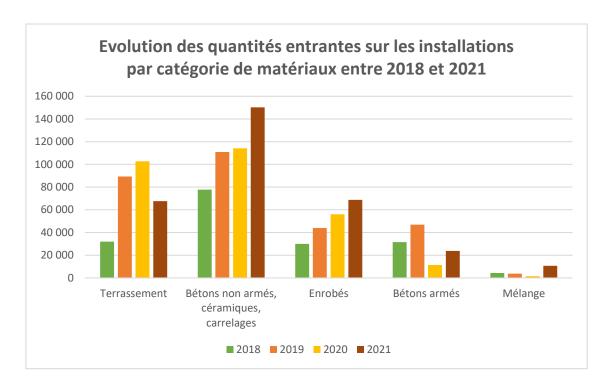
Sur l'année 2021, 446 699 tonnes de déchets inertes ont été captés par les filières légales de traitement de déchets. Ce chiffre représente environ 22 % du gisement captable (estimation CER BTP).

Les bétons non armés, carrelages et céramiques et les « autres déchets inertes », comprenant la terre végétale, les graves et matériaux rocheux et le verre représentent 62% des déchets récupérés par les installations.

Le tableau suivant présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2021 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2020 :

Type de déchets	Quantité c	le déchets ir 2021 (TOTAL			Evolution (2021 /		
. ,, ,	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage 2021	Part de marché	Tonnage 2020	2020)
Matériaux de terrassement	17 461	16 023	18 860	15 313	67 657	15%	102 762	-34%
Bétons non armés, céramiques, carrelages	27 605	41 832	39 014	43 141	151 592	34%	114 183	33%
Enrobé	15 132	26 267	14 273	13 079	68 751	15%	56 060	23%
Bétons armés	7 210	7 015	4 682	5 294	24 201	5%	11 447	111%
Déchets cités en mélange	3 141	2 057	2 796	2 665	10 659	2%	1 571	578%
Autres (verre,)	28 398	53 129	24 703	17 610	123 840	28%	57 554	115%
TOTAL	98 946	146 323	104 328	97 102	446 699	100%	343 577	30,0%





Sur la période de 2018 à 2021, les bétons non armés, céramiques et carrelages sont les matériaux les plus captés (soit 150 Kt en 2021).

La collecte de matériaux de terrassement (déblais, terre, ...) a diminué entre 2020 et 2021. Elle passe de 102 Kt en 2020 à 67 Kt en 2021, ce qui représente une baisse de 34%.

Pour les enrobés, la collecte continue de progresser, passant de 29 Kt en 2018 contre 68 Kt en 2021.

La collecte des bétons armés et des déchets inertes en mélange augmente en passant de 11 Kt en 2020) à 23 Kt en 2021. Pour le béton armé de 1,6 Kt (2020) à 10 Kt (2021) pour les déchets inertes en mélange.

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).





2. LA CONSOMMATION DE GRAVES RECYCLEES

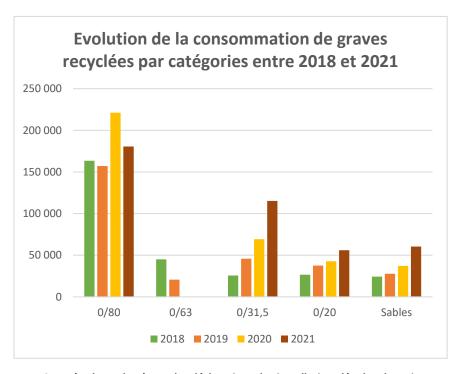
La consommation de matériaux inertes

En 2021, la consommation de matériaux recyclés s'élève à 451 911 tonnes, elle a augmenté de 19 % par rapport à 2020, ce qui représente 71 Kt en plus.

La quantité de matières inertes recyclées consommés par habitant en 2021 est de 0,58 t par habitant.

Le tableau suivant présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2021 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2020 :

Type de déchets	Quantité d	TOTAL		Tonnage	Evolution			
Type de decliets	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage 2021	Part de marché	2020	(2021/2020)
Graves recyclées 0/80	48 599	53 657	43 372	34 962	180 590	40%	221 188	-18%
Graves recyclées 0/63	0	0	0	0	0	0%	0	0%
Graves recyclées 0/31,5	26 197	36 587	32 347	20 096	115 227	25%	69 237	66%
Graves recyclées 0/20	9 707	16 819	16 470	12 983	55 979	12%	42 730	31%
Sables	14 329	18 065	17 946	10 009	60 349	13%	37 111	63%
Autres	4 557	8 211	19 087	7 911	39 766	9%	10 525	278%
TOTAL	103 389	133 339	129 222	85 961	451 911	100%	380 791	19%



La consommation de graves 0/80 a baissé en 2021 après avoir connu une augmentation de 15% les années précédentes. Elle passe de 221 Kt à 180 Kt entre 2020 et 2021.

Cette granulométrie reste la plus prisée et représente 40 % des matériaux recyclés de type graves vendus à La Réunion.

La graves recyclés 0/63 n'est plus vendue depuis 2020.

Enfin, la consommation de graves 0/31,5 et 0/20 ainsi que la consommation de sables recyclés augmente significativement en 2021.

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).





CONCLUSION

Sur l'année 2021, plusieurs tendances ont pu être mises en évidence :

- La quantité de déchets inertes captée par les installations professionnelles et industrielles augmente de 30% par rapport à 2020.
- La part des déchets inertes captée par les installations professionnelles et industrielles est relativement faible par rapport au gisement de déchets potentiellement captable, et représente 22 % au lieu de 17 % en 2020.
- ➤ 451 911 tonnes de matériaux inertes recyclés ont été vendus en 2021, soit une progression de 19 % par rapport à 2020.
- Les recycleurs maintiennent qu'ils rencontrent des difficultés à capter les matières inertes, et cela depuis plusieurs années.

La mise en place de la filière REP bâtiment à horizon du 1^{er} janvier 2023 pourrait être une réponse aux difficultés de captation par les filières légales de traitement. Cela permettrait d'optimiser la collecte des déchets inertes issus des chantiers de bâtiment.

En parallèle à cette solution, il est nécessaire de poursuivre le travail de sensibilisation et de collaboration avec les professionnels du secteur afin d'enrayer les mauvaises pratiques, notamment le fonctionnement de sites illégaux et la présence de dépôts sauvages.

Contact : Mission prévention et gestion des déchets du BTP

Tél.: 0262 40 28 25, emeline.techer@i-carre.net

CER BTP - www.btp-reunion.net

Avec le soutien financier de :













